

Avant de commencer vos travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme. Selon l'importance des travaux que vous prévoyez, il vous faudra déposer un permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable.

Les règles relatives à l'urbanisme et ses autorisations inhérentes permettent de vérifier la conformité de vos travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

Pour déposer en direct votre PC (Permis de Construire), votre DP (Déclaration Préalable) ou votre AT (Autorisation de Travaux), merci d'utiliser la plateforme Geosphere :

<https://paysdelor.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

Fiches pratiques de service-public.fr

Moyens de paiement

Carte bancaire

[Délivrance et retrait d'une carte](#)

[Paiement par carte](#)

[Fraude à la carte bancaire](#)

[Vol de sa carte bancaire](#)

[Perte de sa carte bancaire](#)

Chèque

[Paiement par chèque](#)

[Vol d'un chèque ou d'un chéquier](#)

[Perte d'un chèque ou d'un chéquier](#)

[Interdiction d'émettre des chèques](#)

Espèces

[Retrait d'espèces](#)

[Paiement en espèces](#)

**Questions –
Réponses**

- [Qu'est-ce que le paiement sans contact ?](#)
- [Quelle est la différence entre chèque barré, certifié ou chèque de banque ?](#)
- [Comment régulariser un chèque sans provision ?](#)
- [Que faire en cas de réception d'un chèque sans provision ?](#)
- [Comment payer à l'étranger ?](#)
- [Quelle est la différence entre virement et prélèvement bancaire ?](#)
- [Peut-on récupérer une carte bancaire avalée par un distributeur de billets ?](#)
- [Qu'est-ce qu'une carte de retrait ?](#)
- [Comment payer ses factures en ligne ?](#)
- [Comment payer ses factures par téléphone ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

Et aussi...

- [Opérations bancaires](#)

**Pour en savoir
plus**

- [La fraude à la carte de paiement](#)

Source : Ministère chargé de l'économie

- [Moyens de paiement](#)

Source : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)

- [Utilisation d'une carte bancaire](#)

Source : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)

- [La fraude à la carte bancaire : quelles précautions prendre et comment réagir ?](#)

Source : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)

- [Principaux tarifs bancaires](#)

Source : Ministère chargé des finances

- [Le paiement sans contact : comment ça marche ?](#)

Source : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)

- [Le chèque sans provision](#)

Source : La finance pour tous

- [Les différents moyens de paiement](#)

Source : Banque de France

- [Cash back : un nouveau moyen pour retirer des espèces](#)

Source : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)

- [Dans quels pays peut-on payer en euros ?](#)

Source : Commission européenne

**Plus
d'infos**



Services techniques: Urbanisme

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre

BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Reception du public en mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h ; mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 12](#)

[mail](#)

